

La lanterne



Bulletin d'informations

4^{ème} Trimestre 2021

MAIRIE

22, rue du
Docteur Réau

36360
LUCAY-LE-MALE

02 54 40 43 31

02 54 40 42 47

mairie@ville-
lucaylemale.fr

Site :
www.lucaylemale.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15
et de 14 h à 18 h

Le samedi matin
Fermé le temps
de la pandémie

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé
à l'organisation du passage du tour de France sur notre commune,
que ce soit pour assurer la sécurité ou la valorisation de notre village.



Merci à tous !



- ❖ p. 2 - Délibérations Municipales
- ❖ p. 6 - Informations Municipales
- ❖ p. 9 - Scolarité
- ❖ p. 10 - Etat Civil
- ❖ p. 11 - Fêtes et Cérémonies
- ❖ p. 12 - Vie Associative
- ❖ p. 13 - Mémento Trimestriel



Souvenir du passage du Tour de France

1^{er} juillet 2021



Bonjour à tous,

J'espère que tout va bien pour vous. L'épidémie semble se calmer mais la vigilance est toujours indispensable pour éviter une future vague.

Les chiffres le prouvent ... la vaccination est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour protéger ceux que l'on aime et assurer la sécurité de chacun !

La pandémie a contrarié la plupart de nos projets qui ont pris du retard ou ont été ajournés. Il a fallu et vous le comprenez, agir vite, faire preuve d'une très grande flexibilité, être capable de réactivité et d'adaptation dans ces circonstances si particulières. Notre préoccupation était de préserver la santé publique, protéger les plus fragiles et s'assurer de la santé de nos enfants. Cette mission a été remplie grâce à l'engagement, le civisme et la coopération du plus grand nombre. Merci à vous !

Bien évidemment, les personnes de notre commune décédées dont nous déplorons la disparition, ou celles gravement touchées par la covid sont toujours trop nombreuses, mais notre village a été peu affecté en globalité.

Dès que possible, les travaux des bâtiments « AGES ET VIE » commenceront. Cette structure privée proposera l'accueil des séniors. C'est une alternative entre le village Espoir Soleil et l'entrée en EHPAD. Plusieurs emplois seront proposés localement. Cette création participe et complète l'offre de santé locale.

Le centre de secours va se terminer enfin. La pénurie de certains matériaux a causé des retards mais les choses avancent et bientôt, nous pourrons mettre à disposition de nos pompiers un équipement digne de leur engagement, de leur courage et de leur abnégation.

Alertés par le Syndicat des eaux, qui avait constaté une baisse de débit sur le réseau desservant le bourg, nous nous sommes interrogés. Le réseau est entièrement rénové et sécurisé, des compteurs de sectorisation ayant été installés, impossible de trouver une cause valable à ce problème.

Après enquête, les services du syndicat des eaux ont trouvé la raison de cette baisse de pression. C'est une erreur humaine qui en est la cause et détermine l'implication de l'entreprise missionnée pour la réalisation des travaux. Celle-ci a assumé sa responsabilité et entrepris pour 30 000 € de travaux de réparation afin de garantir la pérennité des réseaux.

Enfin, je m'adresse à vous car nous avons besoin de vous, de votre concours et de votre participation !!!

Pour assumer ses missions et ses nombreuses sollicitations, les pompiers de Luçay recrutent. Malgré mes nombreux appels, aucun candidat ne s'est présenté. J'en appelle aux bonnes volontés et à la responsabilité de chacun. J'en appelle aux chefs d'entreprises, aux artisans, aux agriculteurs afin de permettre et d'autoriser les salariés volontaires à rejoindre le centre de secours.

Les associations patriotiques ont également besoin de porte drapeaux pour représenter notre commune. Rejoignez ceux qui perpétuent le devoir de mémoire en honorant les combattants morts pour la France. Un peu de votre temps n'est rien comparé à leur sacrifice. Rendons hommage aux fils de France dont les noms glorieux sont inscrits sur les monuments aux morts. Respectons leur mémoire et entretenons le souvenir !

Cet « engagement » que je vous demande est vital pour notre commune. Ayons ensemble du courage, du civisme pour assumer nos responsabilités de citoyen.

Vive la République, vive la France.

Bruno TAILLANDIER.



**Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie
ou sur le site internet de la commune www.luçaylemale.fr**

Ci-dessous quelques extraits.

Vote des taxes 2021

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances prévoyant la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements,

Compte tenu que la taxe d'habitation est supprimée, il n'est plus nécessaire de délibérer sur son taux.

Les taux d'imposition votés par le Conseil municipal en 2020 restent **inchangés** pour l'année 2021.

- **Taxe foncière (bâti)** **31,58 %** (part communale à 15,37 % + part départementale à 16,21 %)
- **Taxe foncière (non bâti)** **39,17 %**

Cession d'une partie de parcelle à M et Mme Jean-Claude CHALOPIN pour une contenance de 66 m²

Le Maire expose que Mr et Mme Jean-Claude CHALOPIN, acquéreur à titre privé d'une partie de la parcelle n° AO 191 d'une contenance de 410 m², sollicitent le Conseil Municipal pour l'acquisition à la Commune d'une partie de la parcelle n° AO 190 juxtante pour une surface de 66 m² afin de permettre le désenclavement de la parcelle cadastrée AO 191. Le Conseil Municipal, à 14 voix pour, autorise la cession d'une partie de la parcelle n° AO 190 d'une contenance de 66 m² au prix de 12 € le m² net vendeur, Les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge des acquéreurs.

Validation du Sentier de Grande Randonnée® de Pays de Valençay

Dans le cadre de la requalification du sentier de Grande Randonnée® de Pays de Valençay, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Indre, représentant local de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, s'est associé au Pays de Valençay en Berry pour requalifier les circuits de grande randonnée en adéquation avec les critères d'homologation et de la demande touristique.

Après étude cartographique, le Conseil Municipal, conscient de l'intérêt de ce dossier, décide d'accepter le tracé figurant sur les cartes présentées. Il s'engage à maintenir l'emprise du tracé dans le domaine public en l'inscrivant au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il assure par tout moyen à sa convenance l'entretien du tracé pour un usage pédestre et autorise la réalisation du balisage, selon les normes nationales en vigueur proposées par la Fédération Française de Randonnée.

Rajout Circuit Jaune au sentier Benjamin Rabier

Par délibération en date du 26 mars 2018, le Conseil Municipal a accepté la validation du circuit de Grande Randonnée de Pays de Valençay « Sentier Benjamin Rabier ».

Une boucle secondaire destinée aux personnes qui souhaitent randonner autour de Luçay-le-Mâle, appelée « circuit jaune », sera créée et rattachée au sentier Benjamin Rabier. Cet ajout sera intégré à l'application mobile de ce sentier.

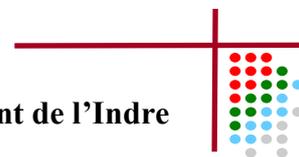
Location local commercial à Mme Cécile DESPRES, gérante de l'Hôtel - Restaurant Le Cheval Blanc

La Société MDC Personnalisation sollicite la résiliation du bail commercial du local sis 2 rue du Puits Chenu à la date du 31 mars 2021.

Mme Cécile DESPRES, Gérante de l'Hôtel-Restaurant le Cheval Blanc, informée de ce départ, souhaite louer ce local pour y stocker du matériel dans le cadre de son activité professionnelle.

Le local commercial sera loué sous forme de bail précaire de 23 mois à compter du 1^{er} juillet 2021. Le montant du loyer est fixé à 225 € mensuel, payable chaque trimestre et d'avance.

Restauration de registres d'état civil - Demande de subvention auprès du Département de l'Indre



Dans la continuité du programme engagé pour la restauration des registres d'Etat Civil anciens, le Conseil Municipal décide de faire procéder à la restauration de quatre registres de 1775-1784, 1785-1792, Naissances 1923-1932, Mariages 1933-1942. Les travaux sont confiés à l'entreprise « La Reliure du Limousin » pour un coût total de 2 270.30 € HT.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Département de l'Indre	20 %	454.00 €
- Fonds propres commune	80 %	1 816.30 €

Une aide financière est sollicitée auprès du Département de l'Indre à hauteur de 20 %.

Subvention 2021 - Fondation du Patrimoine

Suite à un courrier de la Fondation du Patrimoine sollicitant le versement d'une cotisation selon la strate démographique, le conseil a décidé d'uniformiser les subventions versées aux organismes extérieurs et d'attribuer une subvention d'un montant de 100 € pour l'année 2021 à la Fondation du Patrimoine.

Répartition des subventions communales aux associations – année 2021

Le Conseil Municipal décide de répartir les subventions comme ci-dessous :

Désignation de l'Association	Montant attribué
<i>Comité Interprofessionnel du Valençay (Vins et Fromages)</i>	100.00 €
<i>Croix Rouge Française Délégation de Valençay</i>	100.00 €
<i>Fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD)</i>	46.90 €
<i>Fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté (FSL)</i>	100.00 €
<i>Office National des Anciens Combattants (Bleuets de France)</i>	50.00 €
<i>Secours Catholique</i>	100.00 €
<i>Société de Pêche "le Bouillat"</i>	200.00 €
<i>Chambre des Métiers d'Indre et Loire (élève scolarisée et domiciliée à Luçay)</i>	50.00 €
<i>Ligue française contre la sclérose en plaque</i>	100.00 €
<i>Indre Nature</i>	100.00 €
<i>CIVAM DE VALENCAY</i>	100.00 €
<i>Prévention Routière</i>	100.00 €
<i>Association ARTO (décision du Conseil Municipal à 14 voix pour)</i>	600.00 €
<i>Mission locale (décision du Conseil Municipal à 15 voix pour)</i>	200.00 €
TOTAL	1 946.90 €



Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds « Transformation numérique des Territoires »

Par délibération du 8 mars 2021, le Conseil Municipal avait décidé l'acquisition et la mise en place d'un logiciel « Portail Famille » et la modernisation de l'installation informatique par la création d'un réseau sécurisé avec serveur pour un montant de 17 954.00 € HT, soit 21 544.80 € TTC. Une subvention avait été sollicitée auprès de l'Etat au titre du Fonds « Transformation numérique des territoires » à hauteur de 80 %.

Ce projet, pouvant être financé à hauteur de 100 %, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le dossier de demande de subvention et établit le plan de financement comme suit : Subvention Etat : 100 % = 21 544.80 € TTC.

Délégation supplémentaire consentie au Maire par le Conseil Municipal et subdélégation au 1^{er} et 2^{ème} adjoint

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Pour compléter la délibération du 25 mai 2020, attribuant onze délégations, et dans un souci de favoriser une bonne administration communale et faciliter les démarches envers les organismes financeurs,

le conseil décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire la délégation supplémentaire suivante, la douzième à la liste des délégations déjà consenties, celle de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions. Il autorise Monsieur le Maire à subdéléguer cette douzième délégation consentie, au 1^{er} adjoint et à la 2^{ème} adjointe, en cas d'absence et d'empêchement du Maire.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à subdéléguer cette douzième délégation consentie, au premier adjoint et à la deuxième adjointe, en cas d'absence et d'empêchement du Maire.

Extension du Réseau de vidéo protection - Demande de Subventions

Dans la continuité de la mise en place par la municipalité de sa politique de protection de la population, des bâtiments et installations publiques et abords, la prévention de la délinquance et le renforcement de la sécurité et sur avis des services de la Gendarmerie, Monsieur le Maire propose d'équiper de nouvelles zones, à savoir le site de la Foulquetière, celui de la Salle des fêtes, de la salle AJC et la Zone artisanale de Beauvais, de dispositifs de vidéo protection par caméras Bullet VPI. Ces équipements ont fait l'objet de devis chiffrés par la Société DIXYS de Poulaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par treize voix pour, une voix contre et une abstention émet un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire pour l'installation de nouvelles caméras de vidéo protection sur les quatre sites.

Le devis établi par la Société DIXYS s'élève à 32 985.00 € HT soit 39 582.00 € TTC pour l'extension du système de vidéo protection.

Des demandes d'aide financière seront demandées auprès de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Le plan de financement serait le suivant :

- Subvention Etat - DETR	40 %	13 194.00 €
- Subvention Département de l'Indre		
FAR	20 %	6 597.00 €
Bonification spéciale	20 %	
« vidéo protection du Département »		6 597.00 €
Fonds propres	20 %	<u>6 597.00 €</u>
		32 985.00 € HT

Renouvellement Contrat aidé PEC "Parcours Emploi Compétences" KALENITCH Christian à compter du 7 septembre 2021



Par délibération en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a décidé la création d'un emploi CUI-PEC « Parcours Emploi Compétence » pour une année, à compter de septembre 2020.

Vu les besoins de la collectivité en cette période pour l'entretien des espaces verts et l'avis favorable de l'agent, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour et 2 abstentions, décide de renouveler le contrat CUI-PEC « Parcours Emploi Compétences » de Monsieur Christian KALENITCH pour 6 mois supplémentaires à compter du 7 septembre 2021 et pour une durée de 35 heures hebdomadaires.

Renouvellement Contrat aidé PEC "Parcours Emploi Compétences" BLANQUART Emmanuelle à compter du 1^{er} octobre 2021

Par délibération en date du 23 novembre 2020, le conseil municipal a décidé la création d'un emploi CUI-PEC « Parcours Emploi Compétence » pour neuf mois, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Monsieur le Maire expose que Madame Emmanuelle BLANQUART, recrutée sur ce poste donne entière satisfaction dans toutes les tâches qui lui sont confiées et que considérant les besoins de la collectivité, il lui a été proposé de renouveler son contrat.

Vu les besoins de la collectivité, vu l'avis favorable de l'agent, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 15 voix pour, décide de renouveler le contrat CUI-PEC « Parcours Emploi Compétences » de Madame Emmanuelle BLANQUART pour 6 mois supplémentaires à compter du 1^{er} octobre 2021 et pour une durée de 20 heures hebdomadaires.

Accord de principe pour adhésion à l'Opération de Revitalisation de Territoires (ORT)

Créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018, l'ORT « Opération de Revitalisation de Territoire » est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

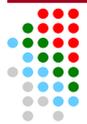
L'ORT se matérialise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale, d'autres communes membres volontaires, l'Etat et ses établissements publics. Toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat peut également signer. Une ORT est portée conjointement par l'intercommunalité et sa ville principale.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les avantages que la Commune de LUCAY-LE-MALE aurait si elle se portait volontaire à une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Au cas où la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay et la Commune de Valençay s'engageraient dans un projet de revitalisation du territoire, il conviendrait que la Commune de LUCAY LE MALE adhère au projet. Dès lors que le contenu de la convention, la durée, les secteurs d'intervention, le calendrier, les financements et la gouvernance seront précisés, la Commune prendrait une décision pour adhérer définitivement au projet d'ORT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe d'adhérer à une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) avec la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay. Une prochaine délibération sera prise dès lors que le projet de convention sera élaboré.

**COVID_19
RESTEZ
PRUDENTS**

**ENSEMBLE,
CONTINUONS D'APPLIQUER
LES GESTES BARRIÈRES.**



Bienvenue à notre nouvelle infirmière

Nous sommes heureux d'accueillir **Mme Sophie FAROUX**, infirmière libérale qui exerce au côté de Maryse BOILEAU au sein de la maison médicale.



Bibliothèque



En raison des nouvelles mesures liées au COVID-19, le pass sanitaire est demandé pour accéder au sein de la bibliothèque.



Culture : le PASS 3C

La culture est un élément essentiel au développement de notre territoire.

Fort de ce constat, le Département de l'Indre accentue son soutien au secteur avec le lancement d'un nouveau dispositif : le PASS3C (Chéquier, Culture, Collégien).

Il s'agit d'un « Pass Culture » qui se présente sous la forme d'un chéquier composé de 7 chèques :

- 2 chèques de 5 € pour Livres et Bandes Dessinées.
- 2 chèques de 5 € et 6 € pour le spectacle vivant.
- 2 chèques de 5 € pour des visites de Châteaux, Musées, Réserves, Parcs et Jardins et lieux de loisirs.
- 1 chèque de 5 € pour le cinéma

soit une valeur totale de 36 €.

Les chèques sont cumulables par « catégorie » et utilisables sur 12 mois.

Ce chéquier s'adresse aux collégiens de la commune qui peuvent consulter les lieux où sont acceptés les chèques ; demande en ligne sur le site : indre.fr

Utilisation des salles municipales

➔ Pour les Associations

Lors de l'utilisation d'une salle municipale (réunion, activités sportives ou culturelles), il est nécessaire de désigner un responsable du contrôle des pass-sanitaires et d'informer à l'avance la mairie du nom de ce responsable.

➔ Pour les Particuliers

Un engagement est signé en mairie lors de l'établissement du contrat de location.

Goûter et colis de Noël



Cette année encore, le goûter des aînés n'aura pas lieu.

Toutefois, la distribution des colis aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à la Salle AJC de 9 h 30 à 12 h.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui n'ont pas de proche sur place, le colis leur sera porté, sur simple demande.

Port du masque obligatoire.

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

La loi sur la transition énergétique prévoit que d'ici 2024, les déchets de cuisine soient valorisés en compost ou biogaz : c'est ce qu'on appelle le tri à la source des biodéchets.



Afin de répondre à cette exigence réglementaire, la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay va procéder à la mise en place de la collecte des biodéchets à partir du 1er Janvier 2022. Les déchets concernés sont tous les déchets de cuisines (épluchures, restes alimentaires, marc de café, aliments périmés non emballés...).

Trier ses biodéchets permet de réduire le volume des ordures ménagères, qui seront collectées une semaine sur deux, et d'extraire la partie fermentescible. Les biodéchets sont ensuite valorisés en compost pour faire de l'engrais naturel.

Pour commencer cette nouvelle aventure, rapprochez-vous de votre mairie d'ici la fin de l'année. Le kit nécessaire vous sera attribué pour démarrer cette collecte.

Vous avez une question ? Contactez Alizée RIBAS, animatrice prévention des déchets 06.86.40.16.45 environnement.ccev@gmail.com

Campagne d'éclairage des véhicules

Un contrôle gratuit des éclairages de vos véhicules aura lieu le **mardi 30 novembre 2021 sur le parking de la salle des fêtes de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Cette campagne est organisée par la Prévention Routière de  Châteauroux.



Passage à l'heure d'hiver

Dimanche 31 octobre

Dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre, pensez à reculer votre pendule d'une heure !

A 3 heures, il sera 2 heures !

Nouveau !

Vente de pizzas, paninis, burgers à emporter



L'Hurlevent ☎ 06 66 83 66 60

Réservations conseillées

Présents tous les mardis soirs à partir de 17 h
Place de Verdun



Téléthon 2021

Cette année encore, la situation sanitaire va bouleverser l'organisation habituelle du Téléthon.

Pas de soirée spaghetti, ni toutes les activités habituellement organisées. Rien n'est encore arrêté.

Une tente sera installée sur la place pour recueillir les dons qui permettront d'avancer dans les découvertes et de changer le destin des malades.

A partir de mi-novembre, vous trouverez chez les commerçants le programme des journées « 3 et 4 décembre prochains ».

Nous pouvons déjà vous dire que les brodeuses organiseront une « tombola » et l'association de pêche « une pêche de nuit ».

Nous comptons sur votre générosité, participez nombreux.

Tournage d'un court métrage

La salle des fêtes a été utilisée durant plusieurs jours pour le tournage d'un court métrage pour jeune public ayant pour titre :

**« Kim et Nina, tout un voyage
pour se comprendre ».**

Deux enfants ne parlant pas la même langue se rencontrent et essaient de communiquer ensemble. Pour cela, il leur faudra trouver d'autres moyens que le langage ; ça passera par la gestuelle, la musique ou encore les voyages dans des pays lointains.

C'est ainsi que la salle des fêtes se transforma pour évoquer différents pays comme le Japon, Cuba, le Congo Brazaville ou encore la Sibérie.

La diversité culturelle est le thème qui sert de trame à ce tournage.

C'est Frédéric Duval de Luçay et toute son équipe qui se sont mobilisés pendant 10 jours, dont cinq à Luçay, pour la réalisation, commandée par la boîte de production « Planètemômes » d'Argenteuil.

Ce court métrage de 20 minutes fera partie d'un spectacle interactif d'une durée d'une heure et sera diffusée dans les mois qui viennent dans de nombreuses écoles en France et en Belgique.



Destruction de nids de guêpes, frêlons...

Cette compétence ne relève plus des sapeurs pompiers. Elle est confiée à des professionnels de la désinsectisation.

Entreprises :

DRC France à Châteaueux

☎ 06 80 90 49 44

ACTION NUISIBLE à la Vernelle

☎ 06 62 58 47 22

LUNEAU URGENCE NUISIBLES à Vineuil

☎ 02 54 36 16 26



Distribution du magazine de la CCEV



La Communauté de Communes Ecueillé-Valençay édite un magazine semestriel intitulé « Le Mag' » et qui est distribué par le biais de la Poste.

Nous avons été alertés que certaines personnes ne recevaient pas ce magazine.

Si vous êtes dans ce cas, merci de le signaler auprès de la mairie.

Service d'aide aux consommateurs



La Fédération Familles Rurales de l'Indre a mis en place un service afin de renseigner les usagers et les aider dans la résolution de leurs litiges. Ainsi, il est possible d'obtenir un conseil, une aide à la rédaction de courriers, et/ou la prise en charge de litiges liés à la consommation.

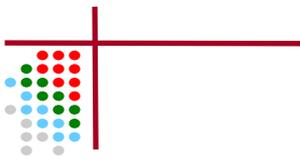
Les sujets sont variés : logement, travaux, énergie, démarchages à domicile et/ou par téléphone et/ou internet, les voyages, les achats en tous genres...

☎ 02 54 08 71 71

conso.indre@famillesrurales.org

OBJETS TROUVÉS

- 2 clés avec un porte-clé rond argenté trouvées rue du Docteur Réau
- 3 clés (1 noire, 2 grises) avec un porte-clé orange trouvées dans le petit sentier le long du château
- 1 couteau / tire-bouchon gris sur un banc derrière la mairie
- 1 bague jaune et 1 bague grise foncée avec des brillants violet rue du Docteur Réau
- 1 gilet T5 rayure bleu marine / blanc
- 1 gilet 10 ans bleu marine



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

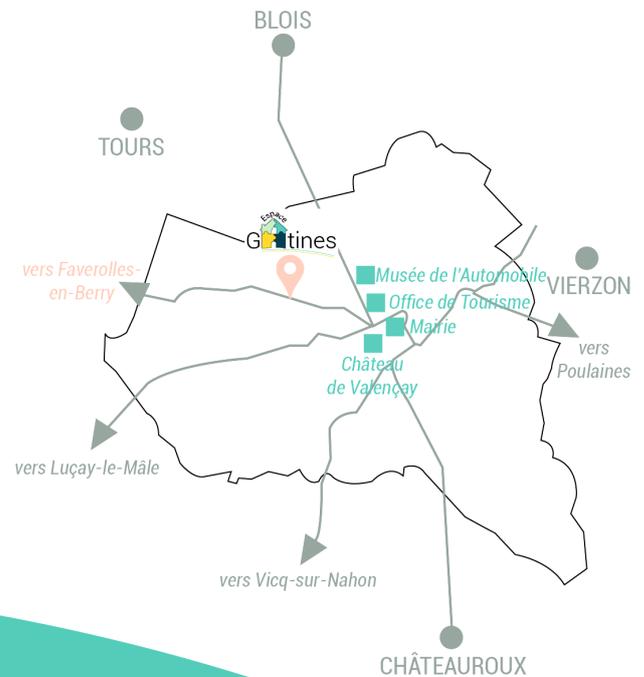
**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
L'Espace France Services de Valençay est là pour vous accompagner.**

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... L'Espace France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches du quotidien. Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates, dont chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.



NOS HORAIRES :

- **LUNDI** : fermé
- **MARDI** : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- **MERCREDI** : 10h à 12h et 13h30 à 17h
- **JEUDI** : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- **VENDREDI** : 8h30 à 12h et 13h à 16h
- **SAMEDI** : 10h à 12h et 14h à 16h



ESPACE FRANCE SERVICES

Tél. 02 54 29 46 36

Email : valencay@france-services.gouv.fr

Adresse postale : Espace Gâtines - 11, route de Faverolles 36600 VALENÇAY

www.cc-ecueille-valencay.fr  

Un projet porté par :



L'OPAH du Pays de Valençay en Berry

Depuis le 1^{er} octobre 2020, notre commune dispose de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat du Pays de Valençay en Berry.

Pour quels travaux ? Dans quel but ?

Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation...

Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap

Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé

Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement de ces derniers.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants de plus de 3 ans, sous conditions de ressources

- Les accédants à la propriété en centre bourg et centre ville, sous conditions de ressources

- Les propriétaires bailleurs

Quel accompagnement ?

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé au plus près de votre projet :

- Une assistance qui vous permet de définir un projet en adéquation avec vos besoins et vos moyens financiers

- Un accompagnement dans le montage de vos dossiers administratifs.

Vous avez un projet ou vous avez besoin d'accompagnement, contacter le Pays de Valençay en Berry au ☎ 02 54 00 32 18 ou par mail opah@paysvalencayenberry.com

ECOLE



Rentrée Scolaire 2021 - 2022

Scolarité



Le jeudi 2 septembre 2021, 70 élèves ont effectué leur rentrée scolaire. Les enfants sont répartis comme suit :

- ❖ **Nicole CARON**, Directrice
aidée de **Natacha FARCINE**, ATSEM
- Maternelle : 18 élèves - CP : 8 élèves
- ❖ **Fabienne BEAUFRERE**
- CE1 : 10 élèves - CE2 : 13 élèves
- ❖ **Juliette LEROY**
- CM1 : 8 élèves - CM2 : 13 élèves
- ❖ **Enseignant remplaçant : Sélim HAFSIA**

Calendrier des vacances scolaires 2021 - 2022	
Vacances de Toussaint	<i>Fin des cours</i> : samedi 23 octobre 2021 <i>Reprise des cours</i> : lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	<i>Fin des cours</i> : samedi 18 décembre 2021 <i>Reprise des cours</i> : lundi 3 janvier 2022
Vacances d'Hiver	<i>Fin des cours</i> : samedi 5 février 2022 <i>Reprise des cours</i> : lundi 21 février 2022
Vacances de Printemps	<i>Fin des cours</i> : samedi 9 avril 2022 <i>Reprise des cours</i> : lundi 25 avril 2022
Vacances d'Eté	<i>Fin des cours</i> : jeudi 7 juillet 2022

CANTINE SCOLAIRE

Les repas de la cantine sont préparés par le Village Retraite et servis par Audrey et Emmanuelle.

Modalité d'inscription : une fiche d'inscription est distribuée tous les jeudis dans les cahiers et doit être redonnée à l'école. L'enfant doit présenter son ticket de cantine le jour du repas.



En cas d'absence, il est impératif de prévenir la Mairie avant 9 h 30 : sinon, le ticket de cantine sera dû.

ACCUEIL DE LOISIRS

Christelle, Agnès et Audrey accueillent les enfants :

- en périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30
- les mercredis de 7 h à 18 h 30
- les vacances scolaires de 7 h à 18 h 30



NAISSANCES

4 mai

Satchi-Priya BANDI

Fille de Lokesh et Anne-Laure BANDI

9 août

Tyler PRZYBYLSKI

Fils de Axel et Alexia PRZYBYLSKI

DECES

16 juin

Monique MESTRINER veuve GUERIN

☰ 10, rue Henri de Rochefort

19 juin

Henriette LE GUENNEC veuve PROMPT

☰ 13, rue du champ de foire

23 juin

Alain TISOT

☰ 1, cité Bel Air

12 juillet

Patrice LECUREUIL

☰ 12, rue des Anciens Combattants 14-18

15 juillet

Elisabeth PASCAUD veuve SABOURIN

☰ L'Allemandière

15 juillet

Roger LAUMONIER

☰ 9, rue de la République

25 juillet

André PLAUD

☰ 32, rue Nationale

27 juillet

Marc PESSON

☰ 3, rue de Chaudbuisson

La commune de Luçay a perdu un de ses plus fidèles porte drapeau.

Sergent à la 2^{ème} compagnie du 17^{ème} bataillon de chasseur à pied pendant la guerre d'Algérie, Marc PESSON a rejoint la section locale de l'AFN dès sa création.

Marc a arboré avec fidélité le drapeau des anciens combattants de la guerre 1939-1945 pendant plus de 18 ans lors des manifestations commémoratives.

Nous présentons à sa famille et aux associations patriotiques nos plus sincères condoléances.

1^{er} août

Guilaine POURCEL veuve MONCLERC

☰ 28, rue René Martin

14 août

Jean-Luc ROBIN

☰ 4, cité Bel Air

20 août

Yvette LACOTE veuve POTIN

☰ 38, rue de Bel Air

12 septembre

Nadine GARRIVET épouse GASGNIER

☰ 6, rue de Bel Air



Manifestations prévues sous réserve de l'évolution de la situation.

Octobre ou Novembre (date à confirmer)

Venez découvrir un spectacle dans le cadre « des Paniers artistiques »

Organisé par la Grange aux Blas Blas
Renseignements ☎ 06 77 90 76 29

Vendredi 22 octobre

Troc aux plantes

Stand sur le marché de 14 h à 18 h

Venez échanger vos plantes, vos graines... et partager vos conseils de jardinage
Le jardin ne doit pas être un paysage figé mais un amusement dicté par les plantes.



Jeudi 11 novembre

Commémoration

10 h 15 : Rassemblement Place de Verdun
10 h 30 : Défilé et dépôt de gerbes au Monument aux Morts
suivis de la remise des colis aux Anciens Combattants du Village Retraite
Banquet par souscription au Cheval Blanc



Dimanche 14 novembre

Bourse aux jouets, vêtements et puéricultures

Organisée par l'*AFEL* (Ass. pour la Fête des Ecoles de Luçay)
Gymnase à partir de 9 h 4 € la table de 3 mètres
Réservations ☎ 06 63 89 26 36
Pass sanitaire obligatoire



Dimanche 28 novembre

Journée « Shopping »

Salle AJC de 10 h à 18 h
Vente de prêt à porter, Bijoux, Parfum, Cosmétiques
Pass sanitaire obligatoire



Vendredi 3 décembre

Téléthon

Stand sur la Place de Verdun - Tombola organisée par les brodeuses



Du vendredi 3 au dimanche 5 décembre

Pêche de nuit spéciale Téléthon

organisée par l'*APEF* (Ass. de Pêche de l'Etang de la Foulquetière)
Etang de la Foulquetière
Réservations ☎ 06 32 02 16 25



Dimanche 5 décembre

Commémoration des Anciens AFN

Monument aux Morts à 17 h



Club de Handball

Cours pour les 10-12 ans et 12-15 ans
Le mercredi de 18 h à 19 h 30 au gymnase



Laëtitia ALLARD ☎ 06 88 45 56 31

Club de Majorettes

Répétition
Le samedi de 14 h à 17 h au gymnase



Fanny CHAUVEAU ☎ 06 67 58 88 93

Club de Pétanque

Entraînements les vendredis

- Adultes : 15 h
- Enfants : 17 h 30 (+ 6 ans)



Alain ROBERT ☎ 02 54 40 48 03

Club de Tennis

- Jours et heures des cours à définir

Sébastien BOUCHER

☎ 06 79 11 96 33



Yoga

Cours

- le jeudi de 18 h 30 à 20 h la Salle AJC



Monique MILLET ☎ 02 54 00 06 45

Club de Judo

En raison de la situation actuelle, les cours du judo ne reprennent pas dans l'immédiat.

Vous pouvez tout de même faire une pré-inscription au
☎ 06 09 31 84 66



Gym Mini-maxi

Séance pour les adultes

- le jeudi de 19 h 15 à 20 h 15
Gymnase / salle des fêtes.

Séance pour les enfants

- le jeudi de 18 h à 19 h
Salle du Judo



Mairie ☎ 02 54 40 43 31

Gym'Pilates

Séance pour les adultes

- le lundi de 10 h 30 à 11 h 30
Salle AJC



Martine MAZET ☎ 06 82 14 87 88

Gym'Santé

Séance pour les adultes

- le mardi de 19 h 15 à 20 h 15
Salle du judo au gymnase ou Salle AJC



Martine MAZET ☎ 06 82 14 87 88

FAMILLES RURALES

Broderie



Lundi à 15h30
selon le calendrier
Salle associative

Dessin



Lundi
de 14h à 15h30
Salle associative

Scrabble



1^{er} et 3^{ème} mardi de
chaque mois à 14h30
Salle associative

Renseignements Michel OZAN ☎ 02 54 40 42 92

SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD

Syndicat des Eaux de Valençay ☎ 09 72 21 16 45
23 avenue de la Résistance accueil@sebn3641.fr
Urgence pour le week-end ☎ 06 08 25 71 52

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ☎ 02 54 40 51 11

Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
sur rendez-vous au 02 54 40 43 31



LE MUSÉE DE LA PIERRE A FUSIL

Visite sur réservation au ☎ 02 54 40 43 31

FAMILLES RURALES

Accueil pour tous renseignements
sur rendez-vous aux salles associatives
Luçay-le-Mâle ☎ 06 63 65 54 88
Valençay ☎ 06 75 56 68 58

ASSISTANTE SOCIALE

Le mardi et/ou jeudi matin sur rendez-vous
au ☎ 02 54 00 18 99 en Mairie

MARCHÉ

Tous les vendredis après-midi
sur la Place de Verdun



SANTÉ



- ❖ **Médecins de garde** Composer le 15
Dr SAVOYEN Philippe ☎ 02 54 40 48 97
- ❖ **Pharmacie de garde** Composer le 3237
PIGEROULET Sandrine ☎ 02 54 40 41 19
- ❖ **Infirmières**
BOILEAU Maryse et FAROUX Sophie
sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h
☎ 02 54 40 51 44
- ❖ **Dentiste**
Dr BAESCU Nicolae ☎ 02 54 40 70 65
- ❖ **Kinésithérapeute**
VELAYOUDON Claudine ☎ 02 54 40 74 90
- ❖ **Ostéopathes**
FERBUS Lélia ☎ 07 83 39 40 30
PLAT Richard ☎ 06 33 07 13 67
- ❖ **Ophtalmologie**
BUCIUMEANU Diana ☎ 02 54 40 06 70

OFFICES RELIGIEUX à Luçay

Octobre

Samedi 2, 9, 16, 23, 30 octobre à 18 h 30

Novembre

Lundi 1^{er} novembre à 10 h 30 : **Toussaint** messe
suivie de la bénédiction du cimetière
Samedi 6, 13, 20, 27 novembre à 18 h

Décembre

Samedi 4, 11, 18 décembre à 10 h 30
Samedi 25 décembre : **Messe de Noël** à 10 h 30

PRESBYTERE

6, rue de la Seigneurie 36240 ECUEILLE
☎ 02 54 40 20 06 (samedi de 10 h à 12 h)

Frère Vincent de Paul (secteur Luçay-Ecueillé)
☎ 07 69 24 66 48

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

Mr Didier MALET Tél : 06 81 83 89 45
E-mail : didier.malet0393@orange.fr

LA RENAISSANCE LOCHOISE

Mme Evane LANFANT Tél : 06 81 37 75 62
E-mail : evane.lanfant@live.fr

LA POSTE Tél. 36 31

- Du lundi au vendredi de 13 h à 15 h 30
- Le samedi de 9 h à 11 h 30
- Levée du courrier à 12 h (Place de Verdun)*

CRÉDIT AGRICOLE

Conseils libres
Ouvert le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

TRESOR PUBLIC de VALENCAY

- Mardi et Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30
- Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h

☎ 02 54 00 18 41

TRANSPORT A LA DEMANDE - AILE BLEUE

☎ 0 800 77 86 21 (numéro vert)

DECHETTERIE DE HEUGNES

« Route de Pellevoisin »

- lundi : 9 h - 12 h
- vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Contact ☎ 07 70 07 39 93

DECHETTERIE DE VALENCAY

« Les Portes »

- lundi : 14 h - 17 h
- mardi : 10 h - 12 h
- mercredi : 14 h - 17 h
- vendredi : 14 h - 17 h
- samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Contact ☎ 06 08 89 81 30

DON DE VETEMENTS	CROIX ROUGE FRANÇAISE VESTIBOUTIQUE 9, rue Nationale - Valençay Mr Christophe AUDARD ☎ 02 54 00 28 62	Vente et collecte : Mardi de 10 h à 12 h Mercredi de 14 h à 17 h 1 ^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h
	SECOURS CATHOLIQUE Presbytère 27, route de Chabris - Valençay Mme CHOUK Patricia	Permanence au Presbytère 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi de 15 h à 17 h.
	VETIBOX : dépôt de vêtements Entre 8 à Huit et la cité Fleurie	Dépôt de jouets, de linge de maison, maroquinerie, chaussures attachées, vêtements propres neufs ou usagés.
EMPLOI	POLE EMPLOI de Châteauroux BALSAN 4, avenue François Mitterrand - CS70011 36005 Châteauroux Cédex ☎ 39 49	Du lundi au mercredi de 8 h 45 à 16 h 45 Le jeudi de 8 h 45 à 12 h 45 Le vendredi de 8 h 45 à 15 h 45
FINANCES PUBLIQUES	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ☎ 02 54 00 07 68	Permanence à l'Espace France Services <i>11, route de Faverolles à Valençay</i> 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi de chaque mois Sur rendez-vous de 14 h à 15 h Sans rendez-vous de 15 h à 16 h 30
JUSTICE	CONCILIATEUR DE JUSTICE Mr Pierre LATOUR ☎ 06 30 43 41 16	Permanence à la Mairie de Valençay <i>1^{er} étage</i> 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi matin de chaque mois
	DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS Mr Roland MILLEROU ☎ 02 54 29 51 69	Permanence à la Préfecture de l'Indre le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h uniquement sur rendez-vous
	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT Mme Karine VANDENDRIESSCHE ☎ 02 54 60 35 16	Permanence à l'Espace France Services <i>11, route de Faverolles à Valençay</i> 3 ^{ème} mardi de chaque mois de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sans rendez-vous
CONSEIL AUX CONSOMMATEURS	SERVICE D'AIDE AUX CONSOMMATEURS (logement, travaux, énergie, achats en tout genre...)	Familles Rurales ☎ 02 54 08 71 71 ✉ conso.indre@famillesrurales.org
LOGEMENT	A.D.I.L 1, Place Eugène Rolland - Châteauroux ☎ 02 54 27 37 37 - Fax : 02 54 08 64 71	Permanence à l'Espace France Services <i>11, route de Faverolles à Valençay</i> 2 ^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous
PERMANENCES SOCIALES	CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE 10, rue de Talleyrand - Valençay ☎ 02 54 00 18 99 - Fax : 02 54 00 11 84	Permanence - 10 rue de Talleyrand à Valençay du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et en Mairie de Luçay sur rendez-vous
	INFIRMIERE P.M.I (enfant 0 à 6 ans) Mme Julie SOULET ☎ 02 54 00 18 99	10, rue de Talleyrand à Valençay Une consultation gratuite par mois avec un médecin
	MSA (Mutualité Sociale Agricole) Espace France Services - Valençay ☎ 02 54 44 87 87 https://monespaceprime.msa.fr/	Permanence à l'Espace France Services <i>11, route de Faverolles à Valençay</i> et sur rendez-vous le mercredi et vendredi ☎ 02 54 29 46 36



HENRIETTE PINOTEAU

Luçay le Mâle a vécu beaucoup d'évènements pendant la deuxième guerre mondiale déjà évoqués dans les pages "Histoire" de la Lanterne ; comme le courage des Polonais qui ont lutté contre les allemands aux Châlons en 1940 et la générosité des habitants envers la multitude de réfugiés qui cherchaient de l'abri après avoir été forcés de quitter leurs foyers.

Cette fois, nous vous proposons le témoignage d'Henriette Pinoteau, une jeune fille de 18 ans à cette époque. Elle a montré beaucoup de courage, dans des circonstances difficiles, pour aider les autres. Elle est née à Luçay le Mâle le 25 février 1926, d'une famille de lucéens. Son père était facteur et son arrière-grand-père compagnon du devoir et charpentier. C'est lui qui a posé le coq sur l'église.



Mme Pinoteau Landazuri Roe

Nous vous invitons à lire le témoignage qu'elle a écrit en 1994.

“En août 1944, j'étais en vacances au bourg avec ma mère, ma grand-mère, mon jeune frère et mes soeurs, mon père était mort en Janvier 1943. Je venais de passer mon baccalauréat avec deux langues : anglais et allemand. Les allemands remontaient,quisitionnant sur leur passage hommes, chevaux et charrettes. On vint me chercher plusieurs fois pour parlementer et empêcher les hommes de partir. Ce fut tout d'abord Henri Laclais dont la fille Renée était ma marraine. Ensuite, ce fut Mr Roger Laclais, boucher puis Mr Marc Laclais aussi du bourg. Et puis on vint me chercher pour Mr Sellier, directeur de la Laiterie. Cette fois-là, ne supportant pas la discussion, les allemands m'emmenèrent avec Mr Sellier. Heureusement, à la montée des Châlons, il y eut un certain désordre dans la colonne où nous étions, et nous pûmes nous échapper tous les deux.

Le 29 (ou 30 août), ce fut Mr Martin, le maire d'alors, qui vint à la maison, en tout début d'après-midi, accompagné d'un homme que je ne connaissais pas, pour me demander de monter au château où “l'on avait besoin de moi”. Notre maisonnée de femmes seules refusait de me voir partir, se souvenant de l'épisode Sellier. Mr Martin insista. Je montai donc, seule, au château. Mr Abel Vouillon m'accueillit dans la cour. Il était seul au milieu d'allemands qui cherchaient son fils Michel, caché dans un grenier. L'allemand qui commandait me dit qu'ils recherchaient un “terroriste” qu'ils avaient vu monter au château avec un fusil (en fait, un journalier portant un outil, peut-être une fourche, brillait au soleil). Il fallait empêcher les allemands de monter au grenier, ce que je m'évertuai à faire, me faisant passer pour la nièce de Mr Abel Vouillon, afin d'expliquer ma présence. Je traduais à mesure à Mr Vouillon. S'ils trouvaient le soi-disant terroriste, me dit un officier, ils nous tueraient tous et mettraient le feu au château et au bourg. Aussi, je fus soulagée quand ils quittèrent le château en fin de journée. Je rentrai seule à la maison, où je trouvai ma famille très angoissée, le couvre-feu étant dépassé”.

Paris Juin 1994

Henriette PINOTEAU-LANDAZURI

Grâce à Mme Yolaine Pinoteau, sa soeur, nous avons fait connaissance de cette histoire de courage, et nous remercions son fils, Dr Fernando Landazuri, qui nous a généreusement fourni plus de détails sur la vie de sa mère. Mme Henriette Landazuri Roe est devenue professeur d'anglais après la guerre.

Elle était aussi poète. Une copie de son livret est disponible à la bibliothèque. Certains de ses poèmes étaient mis en musique. Elle est décédée en 2020 et ses cendres reposent dans le caveau familial à Luçay.

Les photos du trimestre

14 juin



Concert « Les Pompiers »
à l'école organisé par ARTO

18 juin



Cérémonie
au Monument aux Morts

19 juin



Cérémonie
à la Stèle des Châlons

24 juillet



Concert « Get Up, Stand Up !
de Luçay Média & Fun

30 juillet



Concert de « Steak »
organisé par ARTO

Juillet



Animation musicale à la
Foulquetière avec les enfants
du centre de loisirs

15 août



Procession de
la Bonne Dame

Août



Tournoi de Tennis

Du 17 au 19 septembre



Enduro de pêche
à la Foulquetière



Restauration en cours
de la Gare de Luçay



Travaux de la Caserne
des Pompiers terminés



Tournage d'un court métrage
Détail p. 7

